



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 95-1

3 mars 2006
Original : anglais

F

Projets/Fonds commun

Conseil international du Café
Quatre-vingt-quinzième session
22 – 25 mai 2006
Londres, Angleterre

**Mise en valeur du café durable
en Afrique orientale**

Résumé analytique

Contexte

1. Le présent document contient le résumé analytique du rapport final sur le projet intitulé “Mise en valeur du café durable en Afrique orientale”, examinant les options de mise en place d'un programme de certification des cafés fins, préparé par *Independent Fine Coffees Consultants*.
2. Eu égard à la longueur du document, la version complète est envoyée aux Membres par voie électronique et seul le présent résumé analytique sera distribué à la session de mai du Conseil. Des exemplaires sur papier du rapport complet seront disponibles à la session du Conseil, sur demande auprès du Secrétariat.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'Accord international sur le Café en vigueur (Accord de 2001) demande aux membres de mettre en place une économie caféière mondiale durable sur la base des principes de l'Action 21 du Protocole de Rio, approuvés par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Cette notion s'articule autour de l'assertion suivante ***“Il appartient à l'humanité de rendre le développement durable, c'est-à-dire de s'efforcer de satisfaire les besoins et aspirations de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ”***

Le café produit, transformé, consommé et exporté depuis la sous région de l'Afrique orientale a des caractéristiques gustatives et autres distinctives. Les Arabicas et les Robustas de la région se négocient généralement à des prix élevés sur les principaux marchés du café de Londres (LIFFE) et New York (NYBOT). Les pays concernés sont le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. La grande majorité de ces pays exportent du café à partir de l'océan Indien. En outre, la destination principale des cafés d'Afrique orientale est l'Europe. L'existence de marchés nouveaux et émergents pour les secteurs à créneaux et les secteurs traditionnels est évidente. Le lancement d'initiatives de certification du café ordinaire pourrait modifier le scénario ci-dessus, particulièrement vers les marchés d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) et du Japon.

Les acheteurs et les consommateurs des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon exigent de plus en plus que le café soit certifié. En raison d'impératifs liés à la sécurité alimentaire et à la traçabilité, les préoccupations des consommateurs comprennent notamment les aspects environnementaux, sociaux et économiques, les “piliers de la durabilité”. La certification du café peut donc être considérée comme un outil important pour une économie caféière mondiale durable. Chaque programme ou initiative de certification du café doit donc comprendre les trois éléments mentionnés précédemment. À noter toutefois que l'élaboration des initiatives de certification du café et autres se fait dans les pays industrialisés et très développés. C'est une des raisons pour lesquelles on connaît mal la certification du café en Afrique orientale. Cela explique en partie pourquoi les instigateurs de la certification du café et les promoteurs d'autres initiatives forment des alliances dans l'objectif de lancer de tels programmes en Afrique orientale. Il existe deux types d'organes locaux de certification en Afrique orientale : les bureaux locaux de sociétés internationales comme SGS, BSC, Bureau Veritas, *Taylor's of Harrogate*, et des sociétés entièrement locales comme la toute nouvelle UgoCert (Ouganda), TanCert (Tanzanie) et AfriCert (Kenya). Parmi les organes de certification locaux, seul AfriCert a un agrément international pour une certification Eurepgap. En dehors d'Africert, TanCert et Ugocert, société localement constituée, tous les autres organes de certification sont étrangers et fonctionnent par l'intermédiaire de bureaux locaux dans les villes et ports d'Afrique orientale.

Les informations disponibles montrent que la plupart, voire la totalité, des systèmes de certification du café (biologique, commerce équitable, Eurepgap) sont financés par des bailleurs de fonds et/ou des partenaires de développement stratégique. À noter également que tous les programmes de certification du café en Afrique orientale reposent sur des systèmes et pas nécessairement sur le café. Par exemple, Africert au Kenya certifie les produits

horticoles, les fleurs, les fruits exotiques et s'est récemment lancé dans la certification du café par l'intermédiaire de l'initiative Utz Kapeh. Il manque également à la région un vivier de main d'œuvre qualifiée en matière de consultations, vérification des systèmes de gestion et inspections.

Il convient de noter que la majeure partie des entreprises commerciales et industrielles du café en Afrique orientale sont des membres directs ou indirects de l'Association des cafés fins de l'Afrique orientale (EAFCA) ou du Réseau de recherche sur le café (CORNET) ou des deux. La totalité ou la quasi-totalité des onze pays exportateurs de café d'Afrique orientale sont également membres de l'Organisation internationale du Café (OIC) et du Fonds commun pour les produits de base (FCPB).

Pour que la commercialisation des cafés fins certifiés d'Afrique orientale soit possible, il faut mettre en place une plate-forme acceptable au niveau international de systèmes de certification du café qui fournisse des garanties aux acheteurs étrangers et au consommateurs final sur l'authenticité, la régularité de la saveur, la transparence, la fiabilité et la traçabilité du café. Il est proposé dans la présente étude de créer une unité centrale de certification (UCC) en Afrique orientale dans l'objectif principal de renforcer les capacités et, de façon plus importante, de participer à la création d'une Association des organismes certificateurs agréés pour le café durable (ASAC). Dans trois ans, un organe professionnel réputé (ASAC), établi en Afrique, sera un Centre du café "multi-service" fournissant des informations et des orientations intellectuelles en Afrique orientale. L'ASAC sera constituée de certificateurs de café, de vérificateurs, d'inspecteurs et de consultants formés. Elle sera accréditée auprès du Forum international des organes de certification. Elle établira des liens et relations de travail avec le Bureau national de normalisation, les opérateurs du secteur privé et du secteur public et, ce faisant, établira des relations de travail à long terme bénéfiques pour le commerce et l'industrie du café de la région et au-delà.

Il est proposé que les fonds de création de l'UCC soient débloqués le plus rapidement possible et en tout état de cause avant le 1 octobre 2005. Une proposition de budget (ne dépassant pas 120 000 dollars EU par an) est suggérée pour faire fonctionner l'UCC pendant une période de trois ans. Un budget distinct est également proposé pour le fonctionnement de l'ASAC pendant une période similaire. Un budget est aussi proposé pour un programme de formation initiale de 70 certificateurs, vérificateurs et inspecteurs couvrant les onze pays d'Afrique orientale et tous les types de café pendant la période considérée. Les qualifications et l'expérience requises pour les stagiaires de l'ASAC seront précisées avant la sélection.

Dans trois ans, une capacité régionale de certification du café aura été créée dans chaque pays, ce qui permettra à chaque producteur, négociant, transformateur, entreposeur et autres parties prenantes de commercialiser des cafés certifiés sur la base d'un mouvement régional de certification neutre, professionnel et ouvert. Les agences d'évaluation et de certification respecteront les caractéristiques des cafés et de durabilité.

Avec le temps, l'UCC se retirera de la fonction de renforcement des capacités et de régionalisation pour laisser la place à la gestion par le secteur privé d'une Association des organismes certificateurs agréés pour le café durable (ASAC), selon les mêmes modalités professionnelles que les corps des architectes, des médecins ou des géomètres. Pour plusieurs raisons, l'ASAC sera une association à but non lucratif. Les stagiaires viendront des universités et collèges d'enseignement supérieur d'Afrique orientale dans les domaines suivants : agriculture générale, science de l'environnement, agronomie, droit, commerce et

ingénierie. L'association pourra coopter des représentants d'organisations de négociants et de caféiculteurs, d'organisations non gouvernementales (ONG), de la société civile, de prestataires de services, de personnes morales privées ayant des intérêts dans l'économie caféière durable de la région. L'Association et les autres parties prenantes tiendront au moins une assemblée générale par an et participeront à des colloques, conférences et expositions aux niveaux régional et international sur la "durabilité du café".

La présente étude définit les principes généraux des programmes de certification du café à l'intérieur et à l'extérieur de la région caféicole d'Afrique orientale. Elle propose des critères et des méthodes nouvelles et novatrices de gestion d'une unité de coordination de la certification et/ou de la vérification pouvant survivre à long terme. Elle énumère les organes existants en Afrique orientale, leurs responsabilités, leur accès aux services, l'étendue de leur certification, leurs procédures de demandes et d'inspections. En raison de la prolifération et de la nature confuse de ces programmes, des suggestions sont faites sur plusieurs aspects : harmonisation de la formation des certificateurs en place et nouveaux ainsi que de la procédure d'accréditation auprès des pays où ils exercent et où ils pourront potentiellement exercer. Il est clair que le programme de formation "Durabilité du café" doit être harmonisé de façon que les certificateurs, les vérificateurs, les inspecteurs et les consultants "lisent la même page". Ainsi les caféiculteurs et les autres parties prenantes seront moins déroutés et le programme de certification du café durable régional sera plus "convivial".

Une attention particulière a été apportée aux exigences des grands marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon. La rentabilité des exploitations a également été prise en considération dans le cadre de la région étudiée. En principe, et bien que les coûts environnementaux et sociaux des programmes de certification existants puissent se justifier, il n'en va pas de même des coûts économiques. Il est donc compréhensible que les caféiculteurs et autres parties prenantes dans les origines se méfient de ces initiatives.

Enfin, un budget et un plan d'activités est fourni dans l'objectif d'orienter les pays d'Afrique orientale et les partenaires de développement stratégique vers le soutien d'une "Unité centrale de certification (UCC)", ce qui facilitera la création d'une "Association des organismes certificateurs agréés pour le café durable (ASAC)" dirigée par le secteur privé. Un programme de certification du café pluraliste, professionnel et bien coordonné en Afrique orientale est le résultat recherché. Ce programme inclurait nécessairement toutes les initiatives nouvelles de certification du café. La participation du secteur privé, des ONG et des personnes morales existantes doit être encouragée dès les débuts de l'UCC et de l'ASAC.

Ainsi, la majeure partie du café produit en Afrique orientale est exportée vers le grand marché européen. Certains pays de la région commencent à pénétrer de nouvelles destinations comme le Japon (Éthiopie, Tanzanie et Burundi), les pays arabes d'Afrique du Nord (Ouganda) et les États-Unis et l'Arabie saoudite (Kenya).

Les résultats ci-dessus dépendront de la formation permanente de partenariats entre les secteurs privé et public et de liaisons entre les marchés. Il est également nécessaire de renforcer les ressources humaines et physiques de la région. Pour cette raison notamment, les pays d'Afrique orientale, et en fait la plupart des pays d'Afrique, attachent une importance considérable non seulement à la production du café mais encore plus au développement et à l'amélioration du commerce mondial du café, entre autres produits agricoles.

Plusieurs pays d'Afrique orientale exportant du café suivent une politique libérale en matière de commerce du café depuis la fin de la guerre froide. Toutefois, avec l'augmentation des coûts de production, l'inflation galopante et l'augmentation de la pauvreté il existe encore des régions où les efforts de libéralisation et privatisation sont lents et graduels dans les secteurs du commerce et de l'industrie du café.

Selon la classification de l'OIC, les pays d'Afrique orientale cultivent, transforment et exportent tous les types et formes de café : doux de Colombie (Kenya et Tanzanie) autres doux (Rwanda, Burundi, est de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo, Malawi, Zambie et Zimbabwe), Brésil et autres naturels (Éthiopie et sud de la Tanzanie) et Robusta (République démocratique du Congo, Madagascar et Ouganda). La réalité unique de la région caféicole d'Afrique orientale est que, tout bien considéré, l'Arabica et le Robusta se négocient à des prix élevés par rapport aux autres origines.

Il est indubitable que la future croissance économique et prospérité de la région est liée à sa réussite en matière d'exportations, café compris. Cette réussite dépend dans une certaine mesure des politiques gouvernementales et des incitations autant que des efforts et des initiatives des producteurs et transformateurs individuels.

Les pays d'Afrique orientale sont plus ou moins tributaires des recettes d'exportation du café : Burundi (78%), Éthiopie (55%), Kenya (11%), Madagascar (14%), Ouganda (53 %), République démocratique du Congo (6%), Rwanda (68%) et Tanzanie (15%). Tout en étant un producteur de café relativement modeste, le Malawi compte un nombre important de petits exploitants tributaires de leurs recettes de café. La Zambie et le Zimbabwe sont également des producteurs relativement modestes et sont moins tributaires de leurs exportations de café pour leurs recettes en devises.

La présente étude porte essentiellement sur les systèmes de certification/vérification du café dans onze pays d'Afrique orientale et s'efforce de présenter des idées novatrices. L'efficacité de ces systèmes dépend de la qualité du café et des prix élevés auxquels il se négocie sur le marché. Nous proposons des méthodes de gestion d'initiatives nouvelles durables, adaptées à la qualité du café et de l'environnement dans la chaîne de valeur, à la qualité de vie des exploitants, des ouvriers agricoles et de leurs familles, et soucieuses de la conservation de la biodiversité.

L'étude porte essentiellement sur "la certification du café comme outil de commercialisation" et propose des méthodes pour mettre en place un système régional de certification rentable et conforme aux bonnes pratiques agricoles et au commerce international du café.

La supériorité des cafés d'Afrique orientale et australe, par rapport aux grandes cultures d'Amérique latine et d'Asie, en termes de dégustation, se traduit par les prix élevés auxquels ils se négocient sur les marchés du NYBOT et de la LIFFE. Même les cafés absents de ces deux bourses de marchandises se négocient à des prix élevés, comme l'atteste *Spot Markets*. Dans plusieurs pays d'Afrique orientale, des efforts sont engagés pour améliorer la qualité du café et l'accès au marché. La présente étude évoque également la présence de cafés gustativement supérieurs dans des écosystèmes rares de la région.

Il convient de noter que les pays d'Afrique orientale qui suivent la pratique des enchères sont également les principaux producteurs d'Arabica de la région. Ces cafés se négocient à des prix plus élevés que ceux du NYBOT. Il existe également un lien entre les enchères et la

libéralisation du marché intérieur. Ainsi, les systèmes libéralisés de commercialisation du café se trouvent essentiellement dans les pays d'Afrique orientale producteurs de Robusta. Ces cafés se négocient également à des prix supérieurs à ceux du LIFFE.

L'existence de marchés nouveaux associés à des programmes de certification du café est également signalée en Afrique orientale. Ces marchés gagnent du terrain en matière de certification du café (Arabica et Robusta) dans les programmes comme café biologique, commerce équitable, Rainforest, pratiques C.A.F.E de Starbucks et Eurepgap/Utz Kapeh. On observe également la présence de projets pilotes dans la nouvelle initiative des Codes d'usages communs pour la communauté du café (4C).

En raison de préoccupations liées à la sécurité alimentaire et d'autres types d'exigences du marché, le café biologique certifié et le café certifié commerce équitable constituent la base de la plupart des autres certifications/vérifications de durabilité. Par exemple, une région de petites exploitations ou une grande plantation qui a le label biologique et est facilement agréée en commerce équitable, café biologique ou par Rainforest Alliance peut également ajouter une dimension sociale avec une certification Eurepgap/Utz Kapeh.

Tableau 1 : Points communs et différences des systèmes de certification

Caractéristiques	Biologique	Commerce équitable	Rainforest	Starbucks	Utz Kapeh	4C
Durabilité de l'environnement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Équité sociale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Bonnes pratiques agricoles	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Santé et sécurité des travailleurs	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Certification de tiers	Oui	Non ?	Non	Oui	Oui	Non
Autoévaluation	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Les nouvelles initiatives concernant la durabilité (SCI/IIDD/CNUCED) et les Codes d'usages communs pour la communauté du café pourraient également intégrer toutes les certifications ci-dessus après 2006. Le caractère unique des 4C en particulier est que la vérification/certification reçoit le soutien des principaux négociants, torréfacteurs et détaillants de café du monde. En outre, des indications laissent penser que les Codes, initialement pilotés par l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), ont le soutien de la Fédération européenne du café, de l'Union européenne et de la Suisse. Les initiateurs des Codes ont des difficultés à persuader la majorité des pays producteurs à faire adopter ce projet par l'OIC. Cela s'est également produit dans le cas du programme Eurepgap/Utz Kapeh. Ce n'est peut-être donc qu'une question de temps avant que ces programmes traditionnels fonctionnent en dehors de la sphère de l'OIC, comme les initiatives concernant les marchés à créneaux.

Depuis quelques dizaines d'années, les caféiculteurs, les transformateurs, les entreposeurs et les autres acteurs gouvernementaux et privés connaissent la certification en termes de marchés à créneaux (café biologique, de commerce équitable, Starbucks, respectueux des oiseaux, etc.). La principale motivation était et continue d'être d'accroître le rendement financier de leurs ressources limitées qu'ils appliquent à des besoins concurrentiels. Ces initiatives, bien que peu importantes, ont fourni et continuent de fournir un accès unique à un marché qui demande de plus en plus de cafés certifiés. En dehors de la qualité de leur café, les marchés à créneaux ont ouvert la voie aux préoccupations environnementales, à la conservation de la biodiversité, à la sécurité alimentaire, aux droits et à la santé des travailleurs, aux conditions de vie et autres problèmes sociaux. Le mouvement global des cafés gourmets a également montré que meilleur était le café, plus élevé était son prix.

Récemment, la CNUCED et d'autres organes comme la GTZ ont introduit de nouvelles modalités de certification du café, destinées au marché du café ordinaire. L'initiative introduite en Afrique orientale rassemble Eurepgap/Utz Kapeh. Cette initiative a déjà attiré l'attention de grands planteurs d'Afrique orientale ; elle est mise à l'essai dans le secteur coopératif des petits exploitants. Ce n'est peut-être donc qu'une question de temps avant que la certification du café sorte des marchés à créneaux et touche le marché du café ordinaire.

En dépit de la multiplication des normes, codes de conduite, critères de durabilité et autres dans le secteur du café au cours des dix dernières années, les expériences d'application aux cafés d'Afrique orientale sont rares. Il est donc nécessaire d'élaborer des indicateurs généraux et des mesures des tendances de la certification du café en Afrique orientale pour mettre en place un système régional de certification donnant des assurances aux acheteurs et aux consommateurs sur l'authenticité et la traçabilité de tous les paquets de café, et de montrer les avantages de ce marché : meilleure utilisation des terres, prix équitable de la main d'oeuvre, emploi responsable de produits chimiques, de façon à améliorer la qualité de l'environnement et, partant, de la qualité de vie.

Appliqués à toute l'Afrique orientale, les systèmes de certification reconnus au niveau international permettraient aux caféiculteurs et aux négociants de produire, transformer, stocker et commercialiser leur café sur la base de l'évaluation indépendante d'un ou de plusieurs organes agréés, conformément aux exigences et caractéristiques spécifiées par le marché du café. Ces systèmes de certification pourraient faire partie du secteur privé et/ou du secteur public en s'appuyant sur les organisations de caféiculteurs et les ONG, ou fonctionner dans le cadre du domaine commercial.

Des efforts sont en cours en Afrique orientale pour examiner plusieurs de ces initiatives. Ces efforts sont concentrés dans deux pays environ sur les onze qui font l'objet de notre attention. Pour plusieurs raisons et dans le cadre du développement de la régionalisation et des blocs commerciaux dans le monde, il est essentiel d'harmoniser toutes ces initiatives bien intentionnées de façon à créer une masse critique de café certifié ou vérifié.